

13-12-2011

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2011 À 20 H 47, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

**Membres du conseil**

Martin Desroches  
Claude Pilon

Lisette Falker  
Pierre Provost

Pierre Lépicier  
Sylvain Trudel

Sous la présidence du maire, M. Gyslain Loyer.  
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ÉTANT TOUS PRÉSENTS, ILS RENONCENT À L'AVIS DE CONVOCATION REQUIS ET CONSENTENT À DISCUTER ET À DÉCIDER DE TOUS LES SUJETS QUI SERONT PRÉSENTÉS LORS DE CETTE SÉANCE.**

**LE MAIRE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 20 H 47.**

450-2011

VTT – Autorisation  
de trajets

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Club Mégaroues Joliette inc. désirent maintenir et entretenir les sentiers quads à Saint-Félix-de-Valois en remplacement du Club Quad Brandon dissous ;

**CONSIDÉRANT QUE** trois trajets furent proposés au conseil municipal ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Martin Desroches appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser le Club Mégaroues Joliette inc., en remplacement du Club Quad Brandon, à circuler sur les routes municipales suivantes, avec l'autorisation du ministère des Transports (lorsque requise), pour la période du 15 décembre 2011 au 1<sup>er</sup> avril 2012 :

<b>ROUTE</b>	<b>DIRECTION</b>	<b>DISTANCE AUTORISÉE</b>
Rang de la rivière (MTQ)	Du rang St-Norbert vers le sud est	200 mètres
Chemin Saint-Norbert	Du rang de la Rivière vers le nord-est	300 mètres
Rue Sainte-Marguerite	Du chemin Barrette vert le nord-ouest	100 mètres
Chemin de Joliette (MTQ)	De la rue Principale vers franc sud	400 mètres
Rue Principale (MTQ)	Du chemin Joliette vers franc ouest	400 mètres
Avenue Beaubec	De la rue Suzanne vers le nord-est	150 mètres
Avenue Beaulieu	De l'avenue Beaubec vers le nord-ouest	150 mètres
2 <sup>e</sup> Ramsay (MTQ)	De la rue des Sables vers le nord-est	200 mètres
Des Sables	Du 2 <sup>e</sup> Ramsay vers le nord-ouest	100 mètres
Rue Jacline	De la rue des Sables vers le sud-ouest	100 mètres

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

**MME LISETTE FALKER ÉTANT CONTRE**

451-2011

Urbaniste – Annexe  
à son contrat

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Provost, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer une annexe au contrat de travail de M. Jeannoé Lamontagne.

452-2011

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu qu'à 21 h la présente séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Gyslain Loyer, maire

\_\_\_\_\_  
René Charbonneau, sec.-trés./dir. gén.

« Je, Gyslain Loyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».